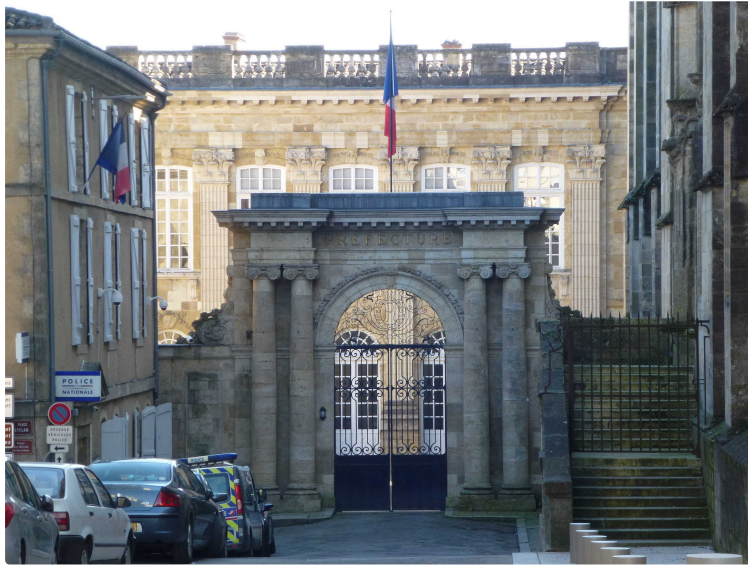


La préfecture et les Journées Européennes du Patrimoine



La préfecture et les Journées Européennes du Patrimoine

La 36ème édition des journées européennes du patrimoine (JEP) aura lieu les 21 et 22 septembre prochains.

Pour cette nouvelle édition, le ministère de la Culture proposera aux douze millions de visiteurs qui participent, chaque année, à l'événement de découvrir ou redécouvrir une nouvelle facette du patrimoine, celle du divertissement.

Du cadre offert par les théâtres antiques et les amphithéâtres romains aux salles et aux lieux de spectacles présents sur l'ensemble du territoire, dédiés à l'art théâtral, lyrique, musical, cinématographique, à la danse ou aux arts du cirque..., à travers leurs édifices, leurs pratiques performatives et leurs usages contemporains, les arts du spectacle sont un patrimoine vivant, à voir et revoir sous une lumière nouvelle.

Dans le Gers, 178 lieux sont cette année ouverts au public. Pour les découvrir, consultez le programme de ces journées.

C'est désormais une tradition, à l'occasion des JEP, la préfecture et la sous-préfecture de Condom ouvrent exceptionnellement leurs portes, **le samedi 21 et le dimanche 22 septembre**.

Préfecture du Gers, à Auch : visite guidée et commentée de l'hôtel préfectoral et du jardin à la française

Départ des visites : 14 h, 15 h 30 et 17 h.

Sous-préfecture de Condom : visite guidée des salons et du jardin

Départ des visites : 10 h et 11 h.

Pour participer à ces visites, **il est recommandé de s'inscrire par téléphone, avant le 21 septembre** :

05.62.61.43.68 pour la préfecture du Gers (service de la communication),

05.62.61.43.54 pour la sous-préfecture de Condom

En raison du plan vigipirate, des contrôles seront effectués à l'entrée de la préfecture et de la sous-préfecture :

une pièce d'identité sera exigée à l'entrée des bâtiments

interdiction d'introduire des sacs volumineux, sacs à dos ou bagages.

Pour les autres lieux ouverts au public à l'occasion des JEP 2019, il vous est conseillé de prendre contact auprès du responsable du site pour connaître les conditions d'accès et de contrôle.